

KERTHAN NEWSLETTER

CLINIQUE KERTHAN



A la date du 2 Mai, on dénombre plus de 2000 cas confirmés, 934 guéris, et 61 décédés de COVID-19 au Cameroun. Malgré le fait que les mesures de confinement aient été assouplies, nous devons redoubler d'efforts dans la pratique des mesures barrières.

Comment se protéger ?

- Je porte systématiquement un masque approprié au sein de l'hôpital et en dehors
- Je lave mes mains à l'arrivée et au départ, avant et après chaque contact avec un usager.
- Je porte des gants à usage unique pour chaque soin.
- Si mon poste de travail m'oblige à me rapprocher du visage des malades ou à m'occuper des

cas de Covid-19 présentant des symptômes, je mets des lunettes de protection, ou de préférence une visière que je peux fabriquer avec un transparent.

- Je porte une tenue pour les soins selon la disponibilité des équipements (blouse, surblouse, surchaussures, combinaisons, etc). Si je n'ai que ma blouse, je la laisse à l'hôpital, je la lave et la repasse régulièrement, je l'expose quotidiennement au soleil.
- Je trempe la semelle de mes chaussures dans de l'eau javelisée à l'arrivée et au départ de l'hôpital.

STAY SAFE - STAY SAFE - STAY SAFE

RESPECTONS LES MESURES BARRIERES

CONDUITE À TENIR FACE À UN ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG OU À DES LIQUIDES BIOLOGIQUES



1. Définition :

Tout contact percutané avec du sang ou liquide biologique après une effraction cutanée causée par une piqûre ou coupure avec un instrument souillé.

2. Conduite à tenir :

2.1. Soins immédiats :

Ils sont urgents : nettoyer à l'eau et au savon la piqûre, blessure ou projection sur peau lésée puis rincer abondamment et désinfecter longuement 3-5 minutes avec une solution de Dakin. En cas de projection sur muqueuse ou yeux : rincer 10 minutes avec du sérum physiologique puis désinfecter avec un collyre antiseptique (yeux).

2.2. Recherche du statut sérologique VIH, VHB et VHC du patient

2.3 Evaluation du risque de contamination

2.3 Prophylaxie post-exposition

- VIH : Chimio-prophylaxie à base d'une tri-thérapie (AZT+ 3TC+ Inhibiteur de protéase)
- VHB : Séro-vaccination.
- VHC : Pas de prophylaxie ; Diagnostic d'une hépatite aiguë.

3. Démarche médico-légale

Cette démarche associe : · La déclaration de l'accident de travail faite auprès du cadre de service et la mise en place du suivi sérologique de l'accidenté, il se fait selon le schéma suivant :

- ⇒ Ac anti HIV à J0-8 ; M3 ; M6
- ⇒ Ac anti HVC à J0-8, puis surveillance ALAT, PCR VHC si risque de contamination VHC
- ⇒ Ag HBs à J0-8 si le patient est HBs >10 Mui.

Nous ne pouvons soigner les autres que si nous sommes nous mêmes bien portants